

# Systeme d'Acquisition Dynamique (SAD) pour l'achat et la livraison de tracteurs et d'équipements, de camions, d'engins et matériels de TP neufs et/ou d'occasion pour le Département des COTES d'ARMOR

**Type de procédure :** Appel d'offres restreint (articles L.2124-2, R.2124-2 2°, R.2161-6 1°, R.2161-9 du Code de la commande publique)

**Technique d'achat :** Système d'acquisition dynamique (L2125-1 4°, R.2162-37 à R.2162-51 Code de la commande publique)

## **MARCHE DE FOURNITURES ET DE SERVICES**

### **Règlement de la consultation (RC)**

Consultation n°	2026-CTD1-NM
Date limite de remise des premières candidatures	<b>04 / 05 / 2026 à 12 heures</b>

Mois estimatif de remise des offres pour le premier marché spécifique : **Juin 2026**

Seuls les candidats admis à la date de lancement du premier marché spécifique seront invités à y répondre

**NB : Les candidatures peuvent être remises pendant toute la durée du Système d'acquisition dynamique.**

Demandes de renseignements complémentaires : Au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des candidatures

### **REPONSES DEMATERIALISEES OBLIGATOIRES**

*Aucune offre requise – Seules les candidatures sont requises*

# 1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

## ■ Acheteur :

### Département des Côtes d'Armor

Direction des Infrastructures, de la Mobilité et de la Mer - CENTRE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL  
9 place du Général de Gaulle  
CS 42371  
22023 Saint-Brieuc cedex 1

Téléphone : 02.96.62.62.22

Courriel : [contactDFJ@cotesdarmor.fr](mailto:contactDFJ@cotesdarmor.fr)

Site internet : <http://www.cotesdarmor.fr>

## ■ Description de la prestation :

La présente consultation a pour objet la mise en place d'un **Système d'Acquisition Dynamique** portant sur la présélection d'opérateurs économiques ayant pour vocation à être mis en concurrence pour l'obtention de marchés spécifiques relatifs à l'achat et la livraison de tracteurs et d'équipements, de camions, d'engins et matériels de TP neufs et/ou d'occasion pour le Département des COTES d'ARMOR.

Code CPV	Libellé CPV
16720000-2 et 34390000-7	Tracteurs et Accessoires pour tracteurs
34140000 et 34138000-3	Camions et tracteurs routiers
16810000-6 et 34920000- 2	Pièces pour machines agricoles et Equipement routier

## ■ Caractéristiques principales du contrat :

Objet du contrat	Système d'Acquisition Dynamique (SAD) pour l'achat et la livraison de tracteurs et d'équipements, de camions, d'engins et matériels de TP neufs et/ou d'occasion pour le Département des COTES d'ARMOR
Acheteur	Département des Côtes d'Armor
Type de contrat	Système d'Acquisition Dynamique (SAD)
Structure	<b>3 catégories :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Catégorie 1 : Tracteurs agricoles et équipements neufs et/ou d'occasion - <b>Maximum sur 5 ans : 8 550 000 € HT</b></li><li>▪ Catégorie 2 : Véhicules et remorques, bennes poids-lourds de 5 à 44 tonnes neufs et/ou d'occasion - <b>Maximum sur 5 ans : 4 000 000 € HT</b></li><li>▪ Catégorie 3 : Engins et matériels de Travaux Publics neufs et/ou d'occasion - <b>Maximum sur 5 ans : 2 500 000 € HT</b></li></ul>
Lieu d'exécution	Centre Technique Départemental 1 rue des Artisans Maroué 22400 LAMBALLE Armor et exceptionnellement sur d'autres sites
Durée	5 ans
Développement durable	Clause environnementale éventuelle définie dans chaque marché spécifique
Pénalités de retard	Application du CCAG-FCS
Variation des prix	Prix fermes
Nature des prix	Prix forfaitaires

#### 🔗 **Technique d'achat :**

Le système d'acquisition dynamique est passé en application des articles R.2162-37 à R.2162-51 du Code de la commande publique.

Le Système d'Acquisition Dynamique (SAD) se définit comme un processus entièrement électronique de passation de marché public, pour des achats d'usage courant, par lequel l'acheteur attribue, après mise en concurrence, un ou plusieurs marchés spécifiques à l'un des opérateurs préalablement sélectionnés.

Le SAD se met en œuvre de la façon suivante :

- 🔗 Un avis de publicité est publié et le dossier de consultation des entreprises (DCE) est mis en ligne pour toute la durée du système,
- 🔗 Le DCE précise la nature des achats envisagés,
- 🔗 Le système est ouvert, pendant toute sa période de validité, à tout opérateur économique satisfaisant aux critères de sélection des candidatures \*,
- 🔗 Au cours de la durée de vie du système, tout opérateur peut demander à l'intégrer \*,
- 🔗 Conformément à l'article R.2162-49 du Code de la Commande Publique, lorsque l'acheteur lance un marché spécifique, il invite tous les candidats, présents dans le système admis sur une catégorie, à répondre. Le délai de réception des offres est fixé par le Département des Côtes d'Armor, ce délai est au moins égal à 10 jours,

***Toutefois l'acheteur peut réduire la date limite de remise des offres d'un commun accord avec les candidats invités à soumissionner, à condition que cette date soit la même pour tous.***

*\* Conformément à l'article R.2162-43 du Code de la commande publique, l'acheteur accorde, pendant toute la durée de validité du SAD, la possibilité à tout opérateur économique de demander à y entrer. Dans ce cas, l'opérateur adresse son dossier de candidature (comprenant les éléments mentionnés à l'article 3 du présent règlement) à l'acheteur, qui se prononce sur la recevabilité de cette candidature dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la réception de la candidature. Ce délai est susceptible d'être porté à 15 jours ouvrables, dans le cas où des compléments de candidature sont requis par l'acheteur.*

*Toutefois, aucune demande d'admission dans le système ne sera examinée pendant une phase de consultation visant à attribuer un marché spécifique.*

#### 🔗 **Forme des marchés spécifiques :**

Les marchés spécifiques prendront la forme de marchés ordinaires selon la procédure d'appel d'offres restreint.

Les modalités de passation des marchés spécifiques sont précisées dans le CCAP commun.

📄 **Division en catégories :**

La consultation est décomposée en 3 catégories :

Catégories	Objet	Montant HT indicatif sur la durée totale du SAD (5 ans)	Quantité estimée sur la durée totale du SAD (5 ans)
1	<p><b>Tracteurs agricoles et équipement neufs ou d'occasion</b></p> <p><b>Maximum : 8 550 000 € HT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tracteur chargeur</li> <li>- Tracteur épareuse</li> <li>- Tracteur</li> <li>- Epareuse</li> </ul> <p>CPV 16700000-2 : Tracteurs CPV 34390000-7 : Accessoires pour tracteurs</p>	<p>Tracteurs chargeurs : 2 250 000 € HT</p> <p>Tracteurs épareuses : 4 000 000 € HT</p> <p>Epareuses : 1 800 000 € HT</p> <p>Tracteurs simples : 500 000 €HT</p>	<p>Tracteurs chargeurs :(3/an)</p> <p>Tracteurs épareuses : 20 (3-4/an)</p> <p>Epareuses : 20 (3-4/an)</p> <p>Tracteurs simples : 5 (soit 1/an)</p>
2	<p><b>Véhicules et remorques, bennes poids-lourds de 5 à 40 tonnes neufs et/ou d'occasion :</b></p> <p><b>Maximum : 4 000 000 € HT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Camion plateau de PTAC &gt; 3.5 tonnes</li> <li>- Camion benne de PTAC &gt; 3.5 tonnes</li> <li>- Camion ampliroll,, camion type semi-remorque "benne-alu"</li> <li>- Camion type semi-remorque "porte-engins"</li> <li>- Tracteur routier</li> <li>- Remorque PL</li> </ul> <p>CPV : 34140000-0 : Camions CPV : 34138000-3 : Tracteurs routiers</p>	<p>Camions VH avec lame et rabot : 3 000 000 € HT</p> <p>Tracteur routier 150 000€ HT</p> <p>Remorque : 100 000€ HT</p>	<p>Camions : 20 (3-4/an)</p>
3	<p><b>Engins et matériels de Travaux Publics Neufs/d'occasion :</b></p> <p><b>Maximum : 2 500 000 € HT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pelle hydraulique sur pneu ou chenille</li> <li>- Chargeuse sur pneus</li> <li>- Niveleuse</li> <li>- Chariot télescopique</li> <li>- Mini pelles</li> <li>- Matériel de compactage</li> <li>- Outils et équipement pour matériel de TP</li> </ul> <p>CPV : 16810000-6 : Pièces pour machines agricoles CPV : 34920000- 2 : Equipement routier</p>	<p>Pelles neuves : 200 000 € HT</p> <p>Compacteur d'occasion : 90 000 € HT</p> <p>Mini pelles : 20 000€ HT</p> <p>Godet : 3 000€HT</p>	<p>Pelles hydrauliques sur pneu ou chenille : 2</p> <p>Engins et matériels : 10 (1-2/an)</p>

## 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

---

### ■ Procédure de passation :

Appel d'offres restreint (Article R2124-2 2° - Code de la commande publique).

### ■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : [www.megalis.bretagne.bzh](http://www.megalis.bretagne.bzh) .

L'acheteur offre, pendant toute la durée du SAD, un accès libre, direct et complet aux documents de la consultation.

### ■ Dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Cahier des Clause Administratives Particulières commun (CCAP)
- Déclaration du candidat (DC1)
- Lettre de candidature (DC2)
- Règlement de la Consultation
- Cadre de la candidature (un par catégorie).

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des candidatures des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

### ■ Communication et échanges d'informations par voie électronique :

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : [www.megalis.bretagne.bzh](http://www.megalis.bretagne.bzh)

### ■ Période de validité du système d'acquisition dynamique

La période de validité du SAD court **pour une durée de 5 ans** à compter de la date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence.

Conformément aux dispositions de l'article R.2162-43 du Code de la commande publique, tout opérateur économique peut demander à participer au **système d'acquisition dynamique** pendant toute sa durée de validité.

#### ■ Réponse et groupement :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché de chacun de ses membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

### 3. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES – Comment participer au SAD ?

---

#### ■ Modalités de dépôt du dossier de candidature :

Les candidatures doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique (1)** sur le profil d'acheteur : [www.megalis.bretagne.bzh](http://www.megalis.bretagne.bzh).

*(1) Seuls les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être envoyés à :*

*Département des Côtes d'Armor – DFJ-SCP  
9 place du Général de Gaulle  
CS 42371  
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1*

*ou déposés à :*

*Accueil du Conseil Départemental situé dans le Bâtiment Douven, 9 place du Général de Gaulle à Saint-Brieuc (horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30).*

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

**La signature électronique est obligatoire à la remise des candidatures et des offres des marchés spécifiques.**

Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande.

Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, **le format PAdES est recommandé.**

## La signature électronique

### • Qu'est-ce que la signature électronique ?

Une signature électronique est l'équivalent d'une signature manuscrite, elle a la même valeur. Elle se présente sous la forme d'un certificat, clé USB ou carte à puce.

### ? Qui détient le certificat ?

Le certificat est attribué à une personne physique qui représente juridiquement l'entreprise et est habilitée à signer les marchés.

### ? Quel type de certificat électronique, quel niveau de sécurité ?

Un certificat électronique du "RGS 2 étoiles" (référentiel général de sécurité) est requis pour signer les marchés publics.

Le niveau de sécurité (RGS 2 étoiles) exige une remise du certificat en face à face.

### ? Où se le procurer ?

Plusieurs organismes proposent des certificats, vous trouverez sur ce lien leurs coordonnées :  
<http://www.lsti-certification.fr/index.php/fr/services/certificat-electronique>

## ■ Remise des offres électroniques :

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est impératif que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

■ **Date et heure limite de réception des plis :**

**Les candidatures peuvent être adressées pendant toute la durée du Système d'Acquisition Dynamique. En revanche, seules les candidatures acceptées à la date de lancement de chaque marché spécifique seront invitées à remettre une offre.**

▪ **Contenu des plis :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Copie du redressement judiciaire	Copie du redressement judiciaire
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat (DC2)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature (DC1) dûment complétée par le candidat et par chacun des cotraitants en cas de groupement <b>en précisant la ou les catégorie(s) sur lequel l'opérateur économique candidate</b>
Une attestation de vigilance URSSAF	Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales
Une attestation de régularité fiscale	Récente
Moyens humains	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Cadre de candidature (1 par catégorie)	indiquant le nombre moyen de véhicules, d'engins et d'équipements disponibles à la vente annuellement.
Références fournitures et services	Liste des principales livraisons effectuées au cours des 3 dernières années en rapport avec les catégories du SAD, indiquant le destinataire privé ou public (indiquer les noms et coordonnées téléphoniques des personnes à contacter éventuellement), les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique  Déclaration attestant que le candidat n'a dû verser aucun dommages et intérêts, n'a pas été sanctionné par une résiliation ou n'a pas fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieure.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

**La sous-traitance est autorisée uniquement pour le transport/livraison du ou des véhicules.**

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans le dossier de candidature, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

▪ **Fermeture du système d'acquisition dynamique :**

Il peut être mis fin au système d'acquisition dynamique sur décision de l'acheteur. Cette décision est notifiée aux candidats admis et n'emporte pas de conséquence sur les marchés spécifiques conclus.

En cas de fin anticipée du système, un avis d'attribution sera publié par la collectivité.

La fin anticipée du système n'ouvre droit à aucune indemnité.

## 4. JUGEMENT DES CANDIDATURES

---

### 4-1- Critères de sélection des candidatures

Lorsque des pièces dont la production était demandée sont absentes ou incomplètes, il peut être demandé à tous les candidats concernés de compléter leur dossier de candidature conformément à R.2144-2 Code de la commande publique.

L'acheteur élimine les candidatures qui ne peuvent être admises. Les candidatures sont examinées au regard des niveaux de capacités professionnelles, techniques et financières.

***En particulier, les critères d'exclusion suivants seront appliqués :***

- Exclusion des candidatures dont les capacités professionnelles et techniques sont insuffisantes au regard de l'objet de la catégorie visé : Absence ou insuffisance de la liste des principales livraisons effectuées au cours des 3 dernières années en rapport avec les catégories du SAD, indiquant le destinataire privé ou public (indiquer les noms et coordonnées téléphoniques des personnes à contacter éventuellement); Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Exclusion des candidats qui, au cours des 3 dernières années précédant l'analyse, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnés par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de la commande publique antérieur.

Les candidats ne satisfaisant pas aux critères de sélection des candidatures en sont informés par message transmis par le profil d'acheteur.

#### 4-2- Admission des candidatures

Le candidat satisfaisant aux critères de sélection est admis au sein du système d'acquisition dynamique. Un message transmis par le profil d'acheteur l'informe de cette admission.

A compter de la réception de ce message, le candidat peut être invité à remettre une offre en réponse aux marchés spécifiques lancés.

**NOTA : l'admission des candidatures se fait catégorie par catégorie. Ainsi, l'opérateur économique souhaitant participer aux mises en concurrence des marchés spécifiques d'autres catégories que celles pour laquelle ou lesquelles il a été d'ores et déjà admis, doit au préalable déposer un nouveau dossier de candidature comprenant notamment les annexes 1 2 et 3 du présent règlement de la consultation précisant la ou les catégories complémentaires concernées.**

#### 4-3- Mise à jour de la situation des candidats

Conformément à l'article R.2162-47 du Code de la Commande Publique, à tout moment au cours de la période de validité du SAD, l'acheteur peut demander aux candidats admis d'actualiser leur dossier de candidature, dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la date d'envoi de cette demande.

De plus, les candidats admis dans le cadre du SAD doivent informer l'acheteur de toute modification les affectant (situation juridique, changement d'adresse, d'interlocuteurs, etc.).

## 5- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

---

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude du dossier de consultation, les opérateurs économiques devront faire parvenir au plus tard 5 jours calendaires avant la date estimative de remise des candidatures pour le premier marché spécifique une demande écrite via le profil acheteur : [www.megalis.bretagne.bzh](http://www.megalis.bretagne.bzh)

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier de consultation et s'étant identifiées, 6 jours calendaires au plus tard avant la date estimative de remise des candidatures pour le premier marché spécifique.

**S'agissant de la passation des marchés spécifiques, les délais de demandes de renseignements complémentaires seront adaptés et précisés dans la lettre de consultation.**

#### ■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;

- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de Rennes  
3 Contour de la Motte  
35044 Rennes  
Téléphone : 02 23 21 28 28  
Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)  
Télécopie : 02 99 63 56 84  
Site internet : [rennes.tribunal-administratif.fr](http://rennes.tribunal-administratif.fr)

#### **Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :**

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

**Communication aux tiers :** Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

**Droits d'accès, de rectification, de suppression :** Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : Casandra DEVEMY ou enfin, directement auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

**Durée de conservation des données personnelles :** Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

#### **Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :**

- [Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)
- [Formulaires candidats \(DAJ\)](#)
- [Médiateur des entreprises](#)
- [CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)